



# NOTICE D'INFORMATION

## Sports de nature en Seine-et-Marne

Porter attention à la biodiversité ordinaire et aux espaces délaissés

Mémoire de fin d'études – Master 2 BIOTERRE (BIODiversité, TERRitoire, Environnement)  
Directeur de mémoire : Laurent Simon  
Année universitaire : 2019/2020, soutenu en octobre 2020  
Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne (UFR 08)

Par Pierre-Adrien Morinaux

## Contexte

Cette recherche a été réalisée dans le cadre du Master 2 BIOTERRE (BIODiversité, TERRitoire, Environnement) en géographie, de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il s'agit d'un mémoire de fin d'études prenant la forme d'une recherche exploratoire.

L'objectif est de réfléchir à la relation société et biodiversité dans le cadre des sports de nature qui sont l'objet d'étude de cette recherche. L'analyse des pratiques sportives de nature vise à définir la diversité des lieux de pratiques, des formes d'activités et la prise en charge de la biodiversité, par les pratiquants et les acteurs d'un territoire. C'est l'échelle départementale qui a été choisie pour territorialiser cette recherche qui s'intéresse ainsi à la Seine-et-Marne. Il s'agit d'y étudier les espaces non-labellisés ou concernés par des politiques de conservation de la biodiversité et de comprendre les dynamiques de sports de nature qui s'y développent. La finalité est de mettre en lumière la place des sports de nature sur d'autres espaces que les espaces de nature exceptionnels, parfois géographiquement lointains des pratiquants, tels que les massifs montagneux, le Vercors, l'Ardèche ou encore les littoraux, par exemple. En ce sens, l'analyse des lieux de pratiques plus proches des urbains, qui représentent la majorité des demandeurs de sports de nature, est pertinente pour définir l'intérêt porté à ces espaces en matière de charge de la biodiversité et de valorisation territoriale qu'ils pourraient générer.

Le besoin de nature en Ile-de-France est souvent imagé par la forêt domaniale de Fontainebleau, renommée pour ses « spots » d'escalade, de VTT, de randonnée ou de trail. Mais la richesse du patrimoine naturel francilien et seine-et-marnais est aussi liée à sa biodiversité ordinaire et à la diversité de ses paysages. A travers l'étude des pratiques sportives itinérantes et récréatives en Seine-et-Marne, cette recherche vise à reconsidérer les espaces délaissés par les sports de nature et plus généralement d'une présence humaine à titre de loisir, de contemplation, de tourisme. Ce sont ces éléments qui ont défini la problématique de cette recherche qui se demande dans quelle mesure les sports de nature permettent de porter attention à la biodiversité ordinaire et aux espaces de proximité délaissés, à travers l'exemple des sports de nature itinérants en Seine-et-Marne.

### **Sports de nature, Espaces délaissés, Biodiversité ordinaire, Itinéraires**

Un état de l'art a été conduit afin de dresser l'état des lieux des recherches scientifiques sur les sports de nature, leurs lieux de pratique et la place de la biodiversité, notamment ordinaire, dans le cadre de ces activités.

Les sports de nature ont commencé à être étudiés à la fin du XXe siècle. Depuis les années 1970, les sports de nature sont passés de pratiques plutôt marginales et aventureuses à des pratiques de plus en plus performantes et démocratisées. La commercialisation, l'institutionnalisation et l'aménagement des espaces de sports de nature ont engendré une forme d'aseptisation de la nature considérée comme terrain de jeu. Les territoires français se sont saisis des sports de nature pour en faire un véritable objet de marketing et de développement territorial. Depuis les années 2000-2010, des pratiques plus récréatives et itinérantes se sont développées et semblent être plus cohérentes avec leur environnement en mettant l'écologie, l'écotourisme et la proximité des lieux de pratique au centre des activités. Ces nouvelles formes de pratique, qui ne représentent pas tous les sports de nature, revalorisent la proximité, procurent une nouvelle forme d'ailleurs et permettent de réfléchir à la relation entre la société et la biodiversité « en bas de chez soi », donc proche des villes. Alors que les sportifs semblaient accorder majoritairement une valeur à la nature et aux terrains de jeu exceptionnels lointains, les sports de nature, dans leur dimension itinérante, peuvent être un atout pour revaloriser des espaces délaissés en les faisant sortir des lieux de pratique dont la capacité de charge est limitée.

L'état de l'art montre que les sports de nature pourraient être un outil d'aménagement territorial valorisant de nouveaux espaces jusqu'à présent délaissés. En réfléchissant à ces espaces délaissés par les sportifs, par les politiques de conservation de la biodiversité et par les politiques de développement territorial et touristique, il est intéressant de se pencher sur la biodiversité ordinaire qui s'y trouve. Prendre en compte la biodiversité ordinaire dans les pratiques itinérantes est un enjeu complexe car biodiversité ordinaire s'étend sur des échelles spatiales vastes. C'est un bien commun à requalifier aux yeux des pratiquants mais aussi auprès des acteurs territoriaux, gestionnaires des sports de nature.

Certes, distinguer la biodiversité ordinaire d'une biodiversité « exceptionnelle » c'est avoir une vision anthropique en fragmentant des typologies de biodiversité. Néanmoins, en s'intéressant à la biodiversité ordinaire, cette recherche vise plutôt à réfléchir à la prise en compte d'une partie du vivant qui ne fait partie d'aucune politique de conservation et ainsi de réfléchir à la relation biodiversité-société. Les sports de nature, à travers l'itinérance douce, qui investit des espaces délaissés comme les espaces agricoles ou périurbains, offre à ces territoires un nouvel outil d'aménagement territorial. Les sports de nature pourraient ainsi valoriser la biodiversité ordinaire à titre de loisirs (services culturels rendus par la nature) et non plus uniquement pour ses valeurs économiques (services écosystémiques d'approvisionnement) et de régulations. Pour ce faire, un aménagement raisonné est nécessaire.



## La Seine-et-Marne : territoire d'étude pour les sports de nature itinérants

La Seine-et-Marne est un choix de territoire cohérent pour l'étude des sports de nature compte tenu de la diversité des pratiques et des typologies de territoires qui s'y trouvent. La proximité du département avec Paris l'inscrit dans une dynamique métropolitaine, tout en conservant une ruralité. Les enjeux environnementaux sont variés. Il y a d'abord l'artificialisation des sols induite par les villes nouvelles, les zones d'activités économiques et les infrastructures de transports qui fragmentent les espèces et imperméabilisent le territoire. Ensuite, il y a l'agriculture intensive, qui occupe la majeure partie du territoire et nuit à la conservation de la biodiversité.

En Seine-et-Marne, il y a aussi une forte demande de sports et loisirs de nature de la part des locaux et des Franciliens. Historiquement, les sportifs de nature se sont saisis des espaces de nature comme Fontainebleau pour échapper à la ville. Cela n'est pas sans conséquences quant à l'érosion de la biodiversité. Entre territoires urbains, périurbains et ruraux, le département s'affiche aussi comme un terrain d'étude pertinent pour analyser les sports de nature dans leur dimension itinérante, car ils mettent en valeur le patrimoine naturel et bâti de façon plus globale. Ils recréent aussi des liens entre les espaces. La position géographique stratégique du département (proximité avec Paris) pour les sports de nature et le développement des itinéraires en dehors des espaces très fréquentés comme les bases de loisirs ou la forêt de Fontainebleau, semble favoriser l'attractivité de nouveaux espaces jusqu'à présent délaissés. En ce sens, l'exemple du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et ses subventions éco-conditionnées montrent la volonté du département de restaurer et revaloriser un patrimoine, naturel et bâti, délaissé. Les pratiques de canoë-kayak, la définition Plan Vélo77 et la mise en avant de l'écotourisme itinérant sont aussi des actions conduites sur le territoire qui ont donné naissance à l'enquête de terrain. Cette enquête a pour objet d'essayer de comprendre comment ces pratiques sportives peuvent revaloriser des espaces délaissés, et replacer la biodiversité ordinaire dans l'aménagement du territoire.

### Enquête et résultats : quel avenir pour la prise en charge de la biodiversité dans le cadre des sports de nature itinérants en Seine-et-Marne ?

Vaste sujet, les sports de nature itinérants en Seine-et-Marne vont des pratiques terrestres aux pratiques aquatiques. L'enquête s'est concentrée sur l'analyse des sports suivants, dans le cadre de pratiques récréatives : le vélo, la randonnée et le canoë-kayak. L'objectif est de faire un état des lieux de leur

Typologie d'acteurs	Nationale	Régionale	Départementale		Locale				
	Ministère	Agence d'urbanisme	Comité sportif	Conseil Général	Communauté de commune	Collectif	Association environnementale	Association sportive	Lobbying
Nombre de personnes interrogées	1	1	1	3	1	2	1	1	1
<b>Total</b>	12								

gestion et de leur relation avec la biodiversité (lieux de pratiques et pratiquants). Pour ce faire, douze acteurs ont été interrogés lors d’entretiens téléphoniques semi-directifs.

Afin d’établir un état des lieux des sports de nature itinérants en Seine-et-Marne, les questions posées avaient pour objectif d’analyser leurs atouts, limites et leur avenir quant à la prise en charge de la biodiversité ordinaire et la valorisation du patrimoine délaissé.

		Atouts		
		Valorisation territoriale	Prise en charge de la nature ordinaire	Services rendus
Lieux de pratiques sportives itinérantes		- restauration - cœur de ville - reconnexion des espaces, des villes - proximité - écotourisme - décentralisation	- trames vertes et bleue - corridors écologiques - renaturation	- justice sociale
Pratiques sportives itinérantes	Locales	- lien social - animation - réappropriation	- sensibilisation - éducation - pédagogie - reconnexion	- bien-être - beauté
	Touristiques	- développement économique - rayonnement - événementiel	- lenteur	- bien-être - beauté
Gouvernance des sports de nature itinérants		- mise en réseau - outil d’aménagement territorial	- mise en réseau - concertation - bien commun - dialogue - multidisciplinarité	- médiation territoriale

Figure 1 : tableau d’analyse des atouts des sports de nature construit à partir des mots clés relevés lors des entretiens

Les résultats soulignent globalement la valorisation de nouveaux espaces à travers les chemins ruraux et les itinéraires terrestres. Dans une certaine mesure, ils permettent d’équilibrer les pratiques sur le territoire mais Fontainebleau semble persister comme étant « terrain de jeu » indétrônable pour les pratiques performantes. Les itinéraires reconnectent les espaces entre eux (villages, espaces agricoles, espaces périurbains, grandes agglomérations) à

travers la valorisation des paysages seine-et-marnais. Ils permettent de redynamiser certains cœurs de ville. En sortant des espaces habituels, accessibles en voiture (bases de loisirs, par exemple), les sports de nature itinérants favorisent aussi l’égalité d’accès à la nature pour les Seine-et-Marnais. D’autre part, ils valoriseront le territoire et favoriseront le développement territorial de manière plus répartie spatialement, grâce à la stratégie départementale qui prône le *slow tourisme*. Outre la valorisation du patrimoine bâti et naturel oublié, les sports de nature sont un moyen de reconnecter la société à la biodiversité. Ils permettent de sensibiliser, d’éduquer voire d’impliquer les pratiquants en faveur de la biodiversité. En valorisant les espaces de proximité, les sports de nature peuvent faire connaître la biodiversité ordinaire. Certes, les sportifs de nature ont une vision utilitariste en cherchant les services culturels rendus par la nature dans le cadre de leurs pratiques. Néanmoins, une cohérence dans les formes de pratique semble se dessiner grâce aux acteurs investis en matière de prise en charge de la biodiversité. De plus, les sports de nature itinérants occupent des échelles spatiales vastes, ce qui incite les acteurs à se mettre en réseau et se concerter pour aménager les pratiques. Les sports de nature sont parfois perçus comme un outil de médiation territoriale. Pour appuyer leur propos à ce sujet, les acteurs citent l’exemple de la « Rando des 3 châteaux ». Elle semble être un événement ponctuel qui crée de

la cohésion sociale, valorise les espaces délaissés et favorise la médiation autour de la prise en compte de la biodiversité dans les sports de nature. L'enjeu est de pérenniser ces liens.

Néanmoins, les sports de nature exercent toujours une pression anthropique sur les milieux naturels. Les conflits d'usages sont nombreux et souvent liés soit aux différentiels de vitesse entre les pratiques, soit aux pratiques hors-club. Ces conflits d'usages sont le résultat de la démocratisation des sports de nature qui nuit aux espaces de biodiversité ordinaire, parfois consommés. D'autre part, la dimension touristique

semble négliger la prise en compte de la biodiversité. Enfin, les acteurs soulèvent aussi un important manque de moyen pour mieux prendre charge la biodiversité dans le cadre des pratiques sportives. Les acteurs manquent de moyens pour se concerter et aller de l'avant tous ensemble, autour d'un même projet territorial des sports de nature.

Cependant, lors des échanges, les acteurs ont été très réceptifs et motivés pour mettre en place des projets améliorant la relation pratiquants-biodiversité mais aussi pour faire des sports de nature un atout de valorisation territoriale socio-économique prenant en compte la biodiversité ordinaire. Pour ce faire, un schéma directeur des sports de nature semble nécessaire. Recommandé par plusieurs acteurs cela s'apparenterait au CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires). Il existe un véritable besoin de coordonner les actions et faire travailler ensemble, de manière pérenne, les acteurs associatifs (sport et environnement), les collectivités territoriales, les communautés de communes et le département. Pour ce faire, la stratégie départementale des sports de nature et de l'itinérance douce (*slow tourism*) pourrait être coconstruite afin de prendre en compte la diversité et la pluridisciplinarité des acteurs du secteur. L'augmentation de la fréquentation des itinéraires seine-et-marnais et des infrastructures touristiques qui a suivi le confinement sanitaire montre la nécessité de se saisir d'un atout territorial à fort potentiel. La limite des cent kilomètres lors du déconfinement a permis aux Franciliens de se réappropriier les espaces de nature à proximité. Ce sont des habitudes touristiques et récréatives qui pourraient s'inscrire dans la durée.

		Limites
		Prise en charge de la biodiversité ordinaire
Lieux de pratiques sportives itinérantes		<ul style="list-style-type: none"> <li>- terrain de jeu</li> <li>- utilisable</li> <li>- propreté</li> <li>- pression</li> <li>- capacité de charge</li> </ul>
Pratiques sportives itinérantes	Locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- conflit d'usage</li> <li>- vitesse</li> <li>- hors-club</li> <li>- démocratisation</li> </ul>
	Touristiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- consommation</li> <li>- hors-club</li> </ul>
Gouvernance des sports de nature itinérants		<ul style="list-style-type: none"> <li>- opacité</li> <li>- nœud</li> <li>- coordination</li> <li>- suivi écologique</li> <li>- motivation</li> <li>- moyens humains, financiers, politique</li> <li>- changement de majorité politique</li> </ul>

Figure 2 : tableau d'analyse des limites des sports de nature pour la biodiversité ordinaire construit à partir des mots clés relevés lors des entretiens

Par ailleurs, d'autres recommandations qui visent à mieux prendre en charge la biodiversité ont été proposées par les répondants. La piste des sciences participatives, en matière de collecte données scientifiques, de sensibilisation des pratiquants et de connaissances semble être une piste pertinente à explorer. En ce qui concerne les activités aquatiques, la création de sentiers ou l'instauration d'une « base outdoor », permettraient de canaliser et de sensibiliser les pratiquants hors-club qui exercent une pression sur la biodiversité. D'autre part, réinstaurer des lieux de baignade dans le département favoriserait la restauration des milieux naturels mais aussi le bien-être et la réappropriation des lieux de vie. Enfin, l'intégration de la géologie au sein des itinéraires, serait un atout touristique valorisant le patrimoine bâti mais aussi naturel, en faisant le lien entre les deux. Cette dernière proposition originale est un élément intéressant pour la compréhension du territoire et de son histoire.

Projets évoqués par les acteurs	
Projet	Typologie
Schéma directeur des sports de nature itinérants	Gouvernance / mise en réseau d'acteur
Sciences participatives	Participation citoyenne
Points d'intérêts/ base « <u>outdoor</u> »	Aménagement du territoire / sensibilisation
Sentiers aquatiques, guide de rivière	Gestion du territoire / sensibilisation
Espaces de baignade	Restauration / bien-être
Valorisation de la géologie aux itinéraires	Valorisation territoriale / sensibilisation

Figure 3 : résumé des projets évoqué par les acteurs

### Regard critique et suites à donner

Les résultats de cette recherche sont à considérer comme exploratoires. L'analyse des résultats reflète les paroles des acteurs et une tendance générale. Les sports de nature et leurs lieux de pratiques sont vastes et la biodiversité ordinaire est une notion complexe. Cette recherche est un point de départ pour des recherches complémentaires sur la relation biodiversité-sports de nature en Seine-et-Marne. Les pratiquants n'ayant pas été interrogés, il serait désormais pertinent de se pencher sur leurs perceptions de la biodiversité afin d'adapter la gouvernance et la stratégie territoriale en conséquence. D'autres recherches pourraient être conduites en Seine-et-Marne sur les impacts du PDIPR et de ses subventions éco-conditionnées dans l'aménagement territorial et le développement de l'itinérance douce. Une recherche sur la dimension aquatique des sports de nature pourrait mettre en valeur les cours d'eau comme supports de sports de nature et de valorisation territoriale. Enfin, une analyse des sports de nature en comparant des typologies de territoires (urbain, périurbains, ruraux, etc.) pourraient être



intéressante pour afin de prendre compte la diversité des pratiques itinérantes et des acteurs territoriaux qui les organisent.

Enfin, les sports de nature semblent être un véritable atout pour le développement territorial de la Seine-et-Marne et les acteurs sont unanimes à ce sujet. Une stratégie territoriale concertée permettrait de mettre en réseau les acteurs pour développer cet atout qui pourrait favoriser le développement économique et touristique des espaces délaissés, l'égalité d'accès à la nature grâce à la valorisation de la proximité, et une prise en compte de la biodiversité ordinaire.